

## **TABLE DES MATIERES**

### **ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2009**

Compte de profits et pertes consolidés aux 30 juin 2009 et 2008	3
Etats du résultat global consolidé aux 30 juin 2009 et 2008	4
Bilan consolidé aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008	5
Tableau de financement consolidé IFRS aux 30 juin 2009 et 2008	7
Tableau de rapprochement et de variation des capitaux propres consolidés	8
Annexes aux états financiers semestriels consolidés	
Note 1 Information générale	9
Note 2 Principes de consolidation, règles d'évaluation et référentiel comptable	9
Note 3 Frais de personnel	16
Note 4 Sociétés mises en équivalence	17
Note 5 Autres participations disponibles à la vente	17
Note 6 Charges d'impôts exigibles et impôts différés	18
Note 7 Créances à long terme	19
Note 8 Créances à court terme	19
Note 9 Actifs financiers détenus à des fins de négociation	19
Note 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
Note 11 Actifs financiers destinés à être cédés	20
Note 12 Capital, prime d'émission et résultat par action	20
Note 13 Réserves	21
Note 14 Dettes à long terme	22
Note 15 Dettes à court terme	22
Note 16 Liste des filiales et des entités conjointes consolidées	23
Note 17 Dividendes	24
Note 18 Principaux droits et engagements hors bilan	24
Note 19 Méthodes comptables, changement de principes comptables	24
Note 20 Risques financiers	24
Note 21 Parties liées	25
Note 22 Evénements postérieurs à la clôture	26
Note 23 Litiges	26

**Luxempart**  
**Société Anonyme**

**ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS IFRS**  
**au 30 juin 2009**

# Luxempart Société Anonyme

## Compte de profits et pertes consolidés aux 30 juin 2009 et 2008 (exprimé en €)

	Notes	30/06/2009 €	30/06/2008 €
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>174 650</b>	<b>226 861</b>
Prestations / récupérations de prestations de services		174 650	226 861
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-4 789 851</b>	<b>-1 842 915</b>
Autres charges d'exploitation		-3 986 554	-1 300 205
Frais de personnel	3	-796 399	-534 901
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		-6 898	-7 809
<b>Gains ou pertes réalisés sur cession</b>		<b>102 739 639</b>	<b>4 745 789</b>
Immobilisations financières	4, 5	102 105 112	4 798 884
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	9	634 527	-53 095
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>98 124 438</b>	<b>3 129 735</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>18 849 626</b>	<b>20 365 666</b>
Dividendes		17 156 421	18 915 667
Intérêts et produits assimilés		1 693 205	1 449 999
<b>Charges financières</b>		<b>-23 662</b>	<b>-105 071</b>
Intérêts et charges assimilés		-23 662	-105 071
<b>Résultat financier</b>		<b>18 825 964</b>	<b>20 260 595</b>
<b>Gains ou pertes non réalisés</b>		<b>-2 511 970</b>	<b>-3 507 722</b>
Immobilisations financières	5	-2 413 333	-1 310 592
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	9	-98 637	-2 197 130
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>114 438 432</b>	<b>19 882 608</b>
<b>Impôt sur activités ordinaires et autres impôts</b>	6	<b>-257 000</b>	<b>-573 152</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises associées</b>		<b>273 550</b>	<b>584 888</b>
<b>Résultat des activités continues</b>		<b>114 454 982</b>	<b>19 894 344</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises associées destinée à êtres vendues</b>	11	-	<b>3 726 122</b>
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>114 454 982</b>	<b>23 620 466</b>
dont part revenant au Groupe		114 443 125	23 602 978
dont part revenant aux intérêts minoritaires		11 857	17 488
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	12	<b>2 302 968</b>	<b>2 308 288</b>
<b>Résultat net par action - part du Groupe</b>		<b>49.69</b>	<b>10.23</b>

# Luxempart Société Anonyme

## Etat du résultat global consolidé aux 30 juin 2009 et 2008 (exprimé en €)

(Chiffres en €)	30/06/2009	30/06/2008
<b>Résultat net consolidé de la période</b>	<b>114 454 982</b>	<b>23 620 466</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	5 790 474	-49 738 204
<b>Résultat global net consolidé de la période</b>	<b>120 245 456</b>	<b>-26 117 738</b>
dont part revenant au Groupe	120 258 882	-26 077 436
dont part revenant aux intérêts minoritaires	-13 426	-40 302
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>2 302 968</b>	<b>2 308 288</b>
<b>Résultat global net par action - part du Groupe</b>	<b>52,22</b>	<b>-11,30</b>

# Luxempart Société Anonyme

## Bilan consolidé aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008 (exprimé en €)

Actif	Notes	30/06/2009 €	31/12/2008 €
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Installations et équipements		23 670	28 698
<b>Immobilisations financières</b>			
Sociétés mises en équivalence	4	45 003 848	45 305 239
Autres participations disponibles à la vente	5	407 019 183	379 364 703
		<b>452 023 031</b>	<b>424 669 942</b>
<b>Créances à long terme</b>			
Prêts et créances à long terme	7	5 985 414	5 942 342
Impôts différés actifs	6	-	53 239
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>458 032 115</b>	<b>430 694 221</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
<b>Créances à court terme</b>			
Prêts et créances à court terme	8	7 984 410	7 057 147
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	9	3 187 454	8 151 275
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Dépôts auprès d'établissement de crédit, comptes bancaires et en caisse	10	257 829 679	88 257 597
<b>Total des actifs courants</b>		<b>269 001 543</b>	<b>103 466 019</b>
Actifs financiers destinés à être cédés		-	88 282 110
<b>Total de l'actif</b>		<b>727 033 658</b>	<b>622 442 350</b>

# Luxempart Société Anonyme

## Bilan consolidé aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008 (suite et fin) (exprimé en €)

Passif	Notes	30/06/2009 €	31/12/2008 €
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>			
Capital et prime d'émission	12	74 955 225	74 955 225
Réserves	13	526 727 716	499 697 645
Résultat de la période		114 443 125	37 496 700
<b>Total des capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>716 126 066</b>	<b>612 149 570</b>
<b>Total des capitaux propres - part des tiers</b>		<b>479 977</b>	<b>692 576</b>
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Impôts différés passifs	6	5 190 837	5 052 166
<b>Dettes à long terme</b>	14	4 334 311	3 945 510
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>9 525 148</b>	<b>8 997 676</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
<b>Dettes à court terme</b>	15	902 467	602 528
<b>Total des passifs courants</b>		<b>902 467</b>	<b>602 528</b>
<b>Total du passif</b>		<b>727 033 658</b>	<b>622 442 350</b>

# Luxempart Société Anonyme

## Tableau de financement consolidé IFRS aux 30 juin 2009 et 2008 (exprimé en €)

	30/06/2009	30/06/2008
<b>Résultat net</b>	<b>114 454 982</b>	<b>23 620 466</b>
Ajustements pour :		
Amortissements	6 898	7 809
Résultats des entreprises associées	-273 550	-4 311 010
Dividendes des entreprises associées	824 309	2 301 189
Plus et moins values réalisées sur cession d'actifs financiers	-100 782 465	-4 745 789
Variation de la juste valeur des actifs financiers par le résultat	2 511 970	3 507 722
	<b>16 742 144</b>	<b>20 380 387</b>
Acquisitions d'actifs financiers	-26 918 748	-8 120 433
Cessions d'actifs financiers	7 290 084	7 503 103
Variation nette des prêts et créances	-874 023	4 263 737
Variation nette des emprunts et dettes	688 740	-297 952
Autres variations	-24 480	685 590
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-3 096 283</b>	<b>24 414 432</b>
Dont :		
<i>Impôts payés</i>	-378 596	-433 395
<i>Intérêts payés</i>	-705	-36 048
<i>Intérêts reçus</i>	1 680 677	1 452 776
Acquisitions / cessions d'actifs corporels et incorporels	-643	-1 033
Effet net de la variation de périmètre	-	485 691
Variation des prêts dans des entreprises associées	-43 072	-4 606 600
Acquisitions / cessions d'entreprises associées	188 875 545	-10 860 909
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>188 831 830</b>	<b>-14 982 851</b>
Acquisitions / cessions d'actions propres	-42 038	-
Dividendes versés	-16 121 427	-12 926 413
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-16 163 465</b>	<b>-12 926 413</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>169 572 082</b>	<b>-3 494 832</b>
Trésorerie d'ouverture	88 257 597	60 990 646
Trésorerie de clôture	257 829 679	57 495 814
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>169 572 082</b>	<b>-3 494 832</b>

Les dividendes versés sont constitués des dividendes de la maison mère versés à ses actionnaires.

# Luxempart Société Anonyme

## Capitaux propres consolidés et résultat Tableau de rapprochement et de variation au 30 juin 2008 (exprimé en €)

	Capital et prime d'émission	Réserve légale	Réserves de réévaluation	Autres réserves	Réserve pour actions propres	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe
<b>Capitaux propres - part du Groupe au 31/12/2007</b>	<b>74 955 225</b>	<b>5 984 483</b>	<b>388 113 065</b>	<b>240 311 920</b>	<b>-16 183 050</b>	<b>58 811 194</b>	<b>751 992 837</b>
Dividendes versés par la maison mère				-12 926 413			-12 926 413
Affectation du résultat				58 811 194		-58 811 194	0
Variation de périmètre et autres mouvements				-50 755			-50 755
Produits et charges reconnus en capitaux propres et résultat de l'exercice de la période			-49 738 204			23 602 978	-26 135 226
<b>Capitaux propres - part du Groupe au 30/06/2008</b>	<b>74 955 225</b>	<b>5 984 483</b>	<b>338 374 861</b>	<b>286 145 946</b>	<b>-16 183 050</b>	<b>23 602 978</b>	<b>712 880 443</b>

## Capitaux propres consolidés et résultat de la période Tableau de rapprochement et de variation au 30 juin 2009 (exprimé en €)

	Capital et prime d'émission	Réserve légale	Réserves de réévaluation	Autres réserves	Réserve pour actions propres	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe
<b>Capitaux propres - part du Groupe au 31/12/2008</b>	<b>74 955 225</b>	<b>5 984 483</b>	<b>224 773 994</b>	<b>286 025 655</b>	<b>-17 086 487</b>	<b>37 496 700</b>	<b>612 149 570</b>
Dividendes versés par la maison mère				-16 121 427			-16 121 427
Affectation du résultat				37 496 700		-37 496 700	0
Acquisition d'actions propres					-42 038		-42 038
Variation de périmètre et autres mouvements				-93 638			-93 638
Produits et charges reconnus en capitaux propres et résultat de la période			5 790 474			114 443 125	120 233 599
<b>Capitaux propres - part du Groupe au 30/06/2009</b>	<b>74 955 225</b>	<b>5 984 483</b>	<b>230 564 468</b>	<b>307 307 290</b>	<b>-17 128 525</b>	<b>114 443 125</b>	<b>716 126 066</b>

# **Luxempart Société Anonyme**

## **Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009**

### **Note 1 Information Générale**

LUXEMPART S.A. (« la Société ») est une société de participations financières (SOPARFI) dont le siège social est établi au 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange. La Société a été constituée le 25 avril 1988 sous la dénomination de Bil Participations. L'Assemblée Générale des actionnaires du 15 septembre 1992 a décidé de changer la dénomination de la Société en LUXEMPART S.A.. Les états financiers semestriels consolidés se terminant aux 30 juin 2008 et 30 juin 2009 regroupent la Société et ses filiales (« le Groupe ») et les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. La Société est cotée à la bourse de Luxembourg et est inscrite au registre du commerce sous le N° B-27846.

LUXEMPART S.A. est principalement active au Grand-Duché de Luxembourg et en Belgique; elle gère activement un portefeuille de participations cotées et non cotées. LUXEMPART S.A. opère aussi au travers de filiales spécialisées :

- Audiolux S.A. dans le domaine des médias et de la communication,
- Indufin Capital Partners Sicar S.A. qui développe un pôle « Private Equity », active dans les opérations de capital développement et de rachats majoritaires (MBO et LBO),
- Luxempart Capital Partners Sicar S.A. qui développe un pôle « Private Equity » dans des sociétés implantées principalement en Europe.

### **Note 2 Principes de consolidation, règles d'évaluation et référentiel comptable**

#### **Déclaration de conformité**

Les états financiers semestriels consolidés de Luxempart S.A. et de ses filiales au 30 juin 2009 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". S'agissant d'états financiers condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### **Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers semestriels consolidés**

Les états financiers sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des participations disponibles à la vente et des actifs financiers détenus à des fins de négociation qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les principes et règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers semestriels consolidés sont préparés pour les périodes comptables de six mois se terminant les 30 juin 2008 et 30 juin 2009.

#### **Principes de consolidation**

Les états financiers semestriels consolidés intègrent toutes les entreprises qui sont contrôlées (totalement ou conjointement) ou/et qui sont influencées significativement par le Groupe.

# **Luxempart Société Anonyme**

## **Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009**

### ***Filiales (Intégration Globale)***

On entend par filiale une entreprise dans laquelle le Groupe a un contrôle exclusif, et en détenant un pouvoir décisionnel tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel. Ce contrôle est en principe la conséquence d'une détention directe de plus de 50% des droits de vote.

Ces sociétés sont en principe consolidées par intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle de l'entité est assumé par le Groupe et cesse le jour où ce contrôle est cédé.

Certaines filiales dont la détention est supérieure à 50% mais dont les statuts mettent en évidence un contrôle conjoint, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence comme préconisée par la norme IAS 31.

Les intérêts minoritaires sont présentés au bilan consolidé dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres part du Groupe. Les intérêts minoritaires dans le résultat du Groupe sont également indiqués séparément.

Les charges, produits, actifs et passifs des entreprises liées sont intégralement repris dans les états financiers consolidés. Les transactions entre sociétés du Groupe, comptes réciproques et bénéfiques non réalisés sur transactions intragroupes sont intégralement éliminées.

Une liste des filiales du Groupe est présentée à la note 16.

### ***Entreprises conjointes et entreprises associées (mise en équivalence)***

On entend par entreprise conjointe une entreprise qui, sur base d'un accord contractuel entre le Groupe et une ou plusieurs autres parties, exerce une activité économique sous contrôle conjoint.

Une entreprise associée est une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions politiques, financières et opérationnelles de l'entreprise détenue. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote.

Ces entreprises sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. La valeur des participations est dépréciée le cas échéant pour constater toute perte de valeur permanente de chaque participation.

Une liste des entreprises associées du Groupe est présentée à la note 16.

## **Définition du Goodwill**

### ***Goodwill***

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et dettes identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale, d'une entité contrôlée conjointement ou d'une entreprise associée à la date de l'acquisition. Le goodwill est considéré comme un actif et ne fait pas l'objet d'amortissement mais bien d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il y a une perte de valeur). Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une entreprise contrôlée conjointement est inclus dans la valeur comptable de l'entreprise associée. Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément dans le bilan.

Dans le cas de la cession d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une entité contrôlée conjointement, la part dépréciée du goodwill est prise en compte pour la détermination du résultat sur la vente.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### **Badwill**

Le badwill représente l'excédent de la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et dettes identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale, d'une entité contrôlée conjointement ou d'une entreprise associée, à la date de l'acquisition, par rapport au coût d'acquisition. Dans la mesure où un badwill subsiste après réexamen et réestimation de la juste valeur des actifs et dettes identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale, d'une entité contrôlée conjointement ou d'une entreprise associée, il est comptabilisé en bénéfice immédiatement.

### **Transactions en devises étrangères**

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties en monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de transaction. A chaque clôture, les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les pertes ou bénéfices provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Le taux de change suivant a été utilisé pour la conversion des états financiers semestriels consolidés :

Un euro est égal au 30 juin 2009 à :

---

Dollar américain	1,4037 USD
------------------	------------

---

### **Principe de dépréciation d'actifs**

Les goodwills ne font pas l'objet d'amortissement mais un test de dépréciation est réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation de valeur).

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations dans les entreprises associées ainsi que celle des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'importance de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminué des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation de l'actif.

### **Immobilisations incorporelles à durée définie**

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation et de sa valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluations.

La durée d'utilité est la suivante :

---

Logiciels acquis	3 ans
------------------	-------

---

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directs accessoires de mise en service) diminué des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur la base d'une estimation de la durée d'utilisation de l'immobilisation en question. Les coûts relatifs à la maintenance sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les immobilisations corporelles ne font pas l'objet de réévaluations.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Installations, machines, outillages et matériels de transport	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles, mobilier	10 ans

### Placements en titres

#### *Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)*

Les autres participations disponibles à la vente reprises en immobilisations financières comprennent des participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable. Cette absence d'influence notable est présumée si le Groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote. Ces participations sont considérées comme des titres disponibles à la vente et sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une évaluation à la juste valeur à chaque arrêté de compte, dont les variations sont comptabilisées dans la réserve de réévaluation dans les capitaux propres.

Les titres cotés sont évalués sur base de leur cours de bourse de clôture. Les titres non cotés sont évalués sur base de méthode d'évaluation en ligne avec les prescriptions de l' « European Venture Capital Association » (EVCA). Les sociétés holding sont évaluées sur base de leur valeur intrinsèque diminuée d'une décote de non liquidité de 30%.

Un mécanisme de dépréciation en cas de survenance de changements significatifs sur les marchés boursiers ayant un effet défavorable et prolongé sur la juste valeur du titre a été mis en place.

Si la juste valeur constatée à la date de clôture est inférieure d'au moins 20% au coût d'acquisition et ce pendant une période consécutive d'au moins 9 mois précédant la date de clôture, alors une dépréciation de l'immobilisation financière est comptabilisée en compte de profits et pertes. Si les critères ci-avant ne sont pas remplis, la dépréciation est comptabilisée dans le poste de réserve de réévaluation.

Les reprises ne pourront cependant donner lieu à une comptabilisation en compte de profits et pertes. En cas de survenance d'un événement post clôture connu avant l'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, celui-ci peut, sur avis du Comité d'Audit, déroger à la dépréciation si le caractère durable de la dépréciation a disparu suite à l'évènement post clôture.

En cas de cession d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable (valeur au bilan à la date de cession, corrigée du montant accumulé en capitaux propres au titre des réévaluations périodiques à la juste valeur de la participation) est portée dans le compte de profits et pertes.

#### *Actifs financiers détenus à des fins de négociation*

Les actifs financiers détenus à des fins de négociation sont des actifs acquis principalement en vue d'être vendus à court terme.

# **Luxempart Société Anonyme**

## **Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009**

Ils sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les plus et moins-values latentes sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes.

### **Créances**

Les prêts et autres créances sont des actifs non cotés en bourse et remboursables à échéance fixe. Ils prennent naissance lorsque le Groupe, soit met des fonds à disposition, soit met à disposition des biens ou des services. Ils font partie des actifs courants pour autant que leur échéance n'excède pas 12 mois postérieurs à la date de clôture (court terme). Autrement, ils feront partie des actifs non courants (long terme).

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale (coût historique) diminuée des réductions de valeur adéquates couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'a estimé nécessaire. La dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de profits et pertes.

### **Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides facilement convertibles.

### **Capital**

Les actions émises sont considérées comme étant représentatives du capital social. Les coûts directement liés à l'émission de nouvelles actions sont renseignés en capital social, net d'impôts, en déduction de la valeur des actions émises. Lorsqu'une société du Groupe acquiert les actions de la maison-mère, le prix payé y compris les coûts exposés y afférents sont portés en diminution des fonds propres jusqu'au moment où ces actions sont annulées ou cédées. Lorsque de telles actions sont cédées, le prix de cession net de frais exposés lors de cette opération de cession et net de taxes est ajouté aux fonds propres du Groupe.

Les capitaux propres émis sont enregistrés pour le montant de trésorerie obtenue en contrepartie, sous déduction des coûts d'émission directs.

Les actions propres du Groupe, rachetées au cours du premier semestre 2009 ont été diminuées des capitaux propres pour un montant total de € 42 038.

### **Gestion du capital**

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires. Toutefois, la structure du capital n'a pas été modifiée au cours des trois dernières années.

### **Emprunts et découverts bancaires**

Les emprunts et les découverts bancaires productifs d'intérêts sont comptabilisés au montant de la trésorerie obtenue, sous déduction des éventuels frais directs d'émission. Les frais de transaction (s'ils sont matériels) sont amortis sur la durée de vie résiduelle de la dette sur base du taux d'intérêt effectif de l'émission. Les crédits en compte-courant font partie des dettes à court terme.

# **Luxempart Société Anonyme**

## **Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009**

### **Impôts différés**

Les impôts sur le résultat sont calculés selon les prescriptions légales. Les avances payées au titre d'un exercice spécifique et les provisions pour impôts sur le résultat (IRC et ICC) estimées pour le même exercice fiscal sont compensées.

Les impôts différés prennent naissance lorsqu'une différence temporaire apparaît entre la base taxable d'un actif ou d'un passif et la valeur à laquelle il figure au bilan consolidé. L'impôt différé est calculé par application du taux d'imposition marginal ainsi que les dispositions de la loi en vigueur au moment du calcul.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés à l'actif lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables seront disponibles, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé.

Lorsqu'une société du Groupe a un historique de pertes fiscales, le Groupe ne comptabilise un impôt différé actif que dans la mesure où le Groupe dispose d'éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible lors des exercices futurs.

### **Provisions et autres passifs**

Les provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation effective (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être raisonnablement estimé.

Les autres passifs sont enregistrés à leur valeur nominale.

### **Actifs non courants destinés à être cédés**

Lorsque, à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés soient cédés, ils sont désignés comme actifs (ou groupes) destinés à être cédés. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et réaliser leur vente dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants (ou groupes) destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés séparément dans le bilan.

### **Information sectorielle**

LUXEMPART S.A. est une société de participations financières. Chaque participation est gérée et cédée dans l'objectif de maximiser la valeur pour l'actionnaire.

L'information par secteur d'activité ou par secteur géographique relatif à IFRS 8 n'a pas été jugée pertinente par LUXEMPART S.A..

Les investissements du Groupe sont essentiellement effectués au Benelux, et sont repris dans les secteurs ci-dessous :

- Energie
- Médias et communications
- Banque et assurance
- Activité de holding
- Private Equity
- Immobilier

# Luxempart

## Société Anonyme

### Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

#### Méthodes comptables, changement d'estimations comptables

Les méthodes comptables adoptées au 30 juin 2009 sont cohérentes avec l'exercice précédent sauf pour les nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2009. Ces changements n'ont pas entraîné d'impacts importants sur les états financiers semestriels consolidés du Groupe au 30 juin 2009 :

- Amendements apportés aux normes applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2009
- IFRS 1 et IAS 27 révisées, Éléments relatifs à la détermination du coût d'une participation dans les états financiers individuels.
- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 8, Secteurs opérationnels : cette norme est applicable pour les exercices commençant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et requiert la présentation d'informations sur les secteurs opérationnels. Comme mentionné ci-dessus, le Groupe n'a pas jugé pertinent de présenter les informations requises par cette norme.
- IAS 1, Présentation des états financiers : un amendement à IAS 1 a été émis en septembre 2007 et est effectif pour les périodes commençant après le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en deux états (compte de profits et pertes consolidé et état du résultat global consolidé). Le Groupe a également choisi de ne pas changer la dénomination des états et de ne pas utiliser les titres tels que présentés dans la norme.
- IAS 23, Coûts d'emprunt
- IAS 32 et IAS 1 révisées, Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations effectives après le 30 juin 2009 :

- IFRS 1 révisée, Première adoption des normes internationales d'information financière : exemptions additionnelles pour les premiers adoptants
- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises
- IFRS 7 révisée, Instruments financiers : informations à fournir : Améliorations des informations à donner sur les instruments financiers
- IAS 27, États financiers consolidés et individuels, amendements
- IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, reclassement d'actifs financiers et éléments couverts éligibles.
- IFRIC 9 et IAS 39 versions révisées, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Dérivés incorporés
- IFRIC 12, Accords de concession de services
- IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, obligatoire aux exercices ouverts au 30 juin 2009
- IFRIC 17, Distributions en nature aux actionnaires
- IFRIC 18, Transferts d'actifs des clients

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Note 3 Frais de personnel

Les tableaux qui suivent donnent le détail des frais.

Catégories	06/2009	06/2008
Cadres	2	2
Employés	5	4
	<b>7</b>	<b>6</b>
(Chiffres en €)	06/2009	06/2008
Rémunérations, salaires et bonus	595 373	471 293
Charges sociales	32 249	27 451
Plan de pensions complémentaires	36 976	36 157
Plan de stock options	131 801	-
	<b>796 399</b>	<b>534 901</b>

Les chiffres mentionnés reprennent uniquement les sociétés consolidées intégralement.

#### Plan de pensions complémentaires

Le Groupe a opté pour un régime de contributions définies et verse des cotisations annuellement à une entité distincte (Foyer Vie). Le Groupe n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si la dite entité n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par les membres du personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les primes sont payées annuellement et comptabilisées directement dans le compte de profits et pertes.

#### Plan de stock options en faveur de la direction

Luxempart a mis en place au cours du premier semestre 2009 un plan de stock option en faveur des membres de la direction.

En mai 2009, le Conseil d'administration a attribué 1 575 options Luxempart avec un prix d'exercice de 212 euros par titre.

La juste valeur des options est calculée selon le modèle de Black-Scholes, une charge de personnel est constatée en compte de profits et pertes.

Le tableau ci-dessous résume les mouvements de la période :

Nombre d'options au 01/01/2009	0
Options émises en 2009	1575
<b>Nombre d'options au 30/06/2009</b>	<b>1575</b>

Le tableau ci-dessous donne les caractéristiques du plan :

#### Caractéristique du plan de stock options

Nombre d'options au 30/06/2009	1575
Prix d'exercice par action	212
Période d'exercice	mai 2012 - mai 2019
Cours de bourse lors de l'attribution	220
Rendement sur dividende	8,00%
Volatilité historique du cours de bourse	29,45%
Taux d'actualisation	3,38%

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Note 4 Sociétés mises en équivalence

Les tableaux qui suivent donnent le détail des entreprises mises en équivalence au titre de 2009 et 2008.

(Chiffres en €)

<b>Juste valeur au 31/12/2007</b>	<b>115 823 906</b>
Acquisitions durant l'exercice	4 136 080
Transfert vers actifs financiers destinés à être cédés	-84 474 816
Goodwill sur acquisitions de participation	1 145 628
Quote-part du résultat	2 978 589
Variation de la juste valeur par les réserves	4 912 136
Variation de périmètre et autres	783 716
<b>Juste valeur au 31/12/2008</b>	<b>45 305 239</b>
Acquisitions durant la période	10 294
Quote-part du résultat	273 512
Variation de la juste valeur par les réserves	382 035
Variation de périmètre et autres	-967 232
<b>Juste valeur au 30/06/2009</b>	<b>45 003 848</b>
<b>Total au 31/12/2008</b>	<b>45 305 239</b>
<b>Total au 30/06/2009</b>	<b>45 003 848</b>

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition. La valeur comptable fluctue en fonction :

- de la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.
- des ajustements relatifs aux réévaluations des immobilisations financières (Participations disponibles à la vente) selon IAS 39 qui sont comptabilisés par variations des capitaux propres dans les filiales.

En date du 23 janvier 2009, LUXEMPART S.A. a cédé sa participation de 51% dans Luxempart-Energie S.A. au groupe énergétique allemand RWE et de ce fait dans Cegedel. Cette cession a généré une plus value de € 100 827 862.

### Note 5 Autres participations disponibles à la vente

(Chiffres en €)

	<b>Total</b>
<b>Juste valeur au 31/12/2007</b>	<b>557 592 490</b>
Entrée de l'exercice	11 485 390
Sortie de l'exercice	-38 158 527
Plus values réalisées	19 833 791
Variation de la juste valeur par les réserves	-168 505 754
Variation de la juste valeur par le compte de profits et pertes	-2 882 687
<b>Juste valeur au 31/12/2008</b>	<b>379 364 703</b>
Entrée de la période	26 918 748
Sortie de la période	-3 702 151
Plus values réalisées	1 277 250
Variation de la juste valeur par les réserves	5 573 966
Variation de la juste valeur par le compte de profits et pertes	- 2 413 333
<b>Juste valeur au 30/06/2009</b>	<b>407 019 183</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, le Groupe a cédé certains actifs, les plus-values réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes en contrepartie de la réserve de réévaluation.

# Luxempart

## Société Anonyme

### Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

Le Groupe a également comptabilisé en compte de profits et pertes des dépréciations durables sur certaines participations.

Certaines participations n'ont pas fait l'objet d'un ajustement de la juste valeur par rapport au 31 décembre 2008, le management ayant estimé que la juste valeur au 30 juin 2009 n'a pas changé significativement par rapport à celle du 31 décembre 2008.

#### **Note 6 Charge d'impôt exigibles et impôts différés**

Le Groupe a enregistré la charge d'impôts exigibles sur le résultat social de l'ensemble des sociétés du Groupe comme suit :

##### **a. Détail du poste impôt sur les activités ordinaires et autres impôts**

<b>(Chiffres en €)</b>	<b>06/2009</b>	<b>06/2008</b>
Impôt sur le revenu des collectivités	-	385 760
Impôt commercial Communal	-	125 135
Impôts différés	-	6 107
<b>Impôts sur le résultat des activités ordinaires</b>	<b>0</b>	<b>517 002</b>
Impôt sur la fortune	257 000	56 150
<b>Total</b>	<b>257 000</b>	<b>573 152</b>

##### **b. Impôts différés au bilan**

<b>(Chiffres en €)</b>	<b>Impôts différés actifs</b>		<b>Impôts différés passifs</b>	
	<b>06/2009</b>	<b>12/2008</b>	<b>06/2009</b>	<b>12/2008</b>
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Actifs financiers	-	53 239	584 836	446 165
Réserves immunisées	-	-	4 606 001	4 606 001
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>53 239</b>	<b>5 190 837</b>	<b>5 052 166</b>

#### IAS 12

Le Groupe bénéficie des dispositions de l'article 54 LIR sur les exemptions fiscales des plus-values réalisées. Ce poste a été réintégré dans les fonds propres du Groupe après déduction d'un impôt différé passif d'un montant de € 4 606 001 (2008 : € 4 606 001).

Le poste Actifs financiers comporte les impôts différés relatif à IAS 39 ci-dessous et les impôts différés calculés sur les plus et moins-values latentes comptabilisées par le compte de profits et pertes.

#### IAS 39

Le mouvement des impôts différés au passif relatif à la norme IAS 39 représente la part d'impôts différés dans la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente. Les diverses participations ne disposant pas du régime Mère/Fille (\*) donnent lieu au calcul d'un impôt différé :

- Passif dans le cas d'une plus-value latente.
- Actif dans le cas une moins-value latente.

(\*) Article 166 bis LIR

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Note 7 Créances à long terme

Le tableau qui suit donne le détail des créances à long terme.

(Chiffres en €)	06/2009	12/2008
Prêts	5 985 414	5 942 342
<b>Total</b>	<b>5 985 414</b>	<b>5 942 342</b>

La juste valeur des différentes composantes des créances à long terme ne diffère pas significativement de la valeur comptable. Ces créances sont supérieures à un an et concernent des prêts actionnaires accordés à des filiales conjointes.

### Note 8 Créances à court terme

Le tableau qui suit donne le détail des créances à court terme.

(Chiffres en €)	06/2009	12/2008
Créances fiscales	912 822	822 709
Créances commerciales	52 538	39 048
Autres créances	7 019 050	6 195 390
<b>Total</b>	<b>7 984 410</b>	<b>7 057 147</b>

La juste valeur des différentes composantes des créances à court terme ne diffère pas significativement de la valeur comptable.

### Note 9 Actifs financiers détenus à des fins de négociation

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de la période se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	Total
<b>Juste valeur au 31/12/2007</b>	<b>23 212 392</b>
Entrée de l'exercice	990 146
Sortie de l'exercice	-7 610 531
Plus ou moins values réalisées	-1 991 792
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-6 448 940
<b>Juste valeur au 31/12/2008</b>	<b>8 151 275</b>
Sortie de l'exercice	-5 499 710
Plus ou moins values réalisées	634 527
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-98 638
<b>Juste valeur au 30/06/2009</b>	<b>3 187 454</b>

Les actifs financiers détenus à des fins de négociations comprennent essentiellement des actions et des parts d'OPC qui sont soumis à un risque de marché détaillé dans la note 20.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### **Note 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le tableau qui suit donne le détail de la trésorerie.

<b>(Chiffres en €)</b>	<b>06/2009</b>	<b>12/2008</b>
Dépôts bancaires auprès des établissements de crédits	200 982 802	69 500 000
Avoirs en banque et en caisse	56 846 877	18 757 597
<b>Total</b>	<b>257 829 679</b>	<b>88 257 597</b>

Les dépôts à termes ont généralement des échéances qui vont de 15 à 30 jours en fonction des besoins en liquidités du Groupe. Les dépôts sont rémunérés à des taux variables en vigueur sur le marché.

### **Note 11 Actifs financiers destinés à être cédés**

LUXEMPART S.A. n'envisage pas de céder une participation faisant partie de son périmètre dans les douze prochains mois.

### **Note 12 Capital, prime d'émission et résultat par action**

#### **a. Capital et prime d'émission**

<b>(Chiffres en €)</b>	<b>06/2009</b>	<b>12/2008</b>
Capital souscrit	59 844 825	59 844 825
Prime d'émission	15 110 400	15 110 400
<b>Total</b>	<b>74 955 225</b>	<b>74 955 225</b>

#### **b. Nombre d'actions**

<b>Nombre d'actions émises au 01/01</b>	<b>2 393 793</b>	<b>2 393 793</b>
Nombre d'actions propres détenues	90 732	85 505
<b>Nombre d'actions en circulation au 01/01</b>	<b>2 303 061</b>	<b>2 308 288</b>
Nombre d'actions propres acquises ou cédées au cours de la période	215	5 227
Nombre d'actions propres moyen acquises ou cédées au cours de la période	93	466
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 30/06</b>	<b>2 302 968</b>	<b>2 307 822</b>

#### **c. Résultat par action de base**

<b>(Chiffres en €)</b>		
Résultat net de de la période - part du Groupe	114 443 125	37 496 700
Nombre moyen d'actions émises	2 302 968	2 307 822
<b>Résultat net par action de base - part du Groupe</b>	<b>49,69</b>	<b>16,25</b>

Le capital autorisé s'élève à € 90 000 000. Au 30 juin 2009, le capital souscrit s'élève à 59 844 825 euros et est représenté par 2 393 793 actions entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale. Chaque action donne droit à un dividende et procure une voix lors des Assemblées générales.

Il n'existe pas d'autres classes d'actions, ni d'options ou droits préférentiels donnant droit à l'émission d'actions d'une autre classe qui pourraient avoir un effet de dilution sur le nombre d'actions émises.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Note 13 Réserves

Le tableau qui suit donne le détail des réserves.

<b>a. Réserves</b> <b>(Chiffres en €)</b>	<b>06/2009</b>	<b>12/2008</b>
Réserve légale	5 984 483	5 984 483
Réserves de réévaluation	230 564 468	224 773 994
Réserves pour actions propres	-17 128 525	-17 086 487
<b>Total</b>	<b>219 420 426</b>	<b>213 671 990</b>

  

<b>b. Autres réserves</b> <b>(Chiffres en €)</b>	<b>06/2009</b>	<b>12/2008</b>
Réserves consolidées	297 240 391	275 958 756
Réserve spéciale	9 445 899	9 445 899
Réserves pour impôt sur la fortune imputé	621 000	621 000
<b>Total</b>	<b>307 307 290</b>	<b>286 025 655</b>

  

<b>Total général</b>	<b>526 727 716</b>	<b>499 697 645</b>
----------------------	--------------------	--------------------

### Réserve Légale

Sur le bénéfice net des comptes statutaires élaborés selon les référentiels luxembourgeois, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

### Réserve pour impôts sur la fortune imputée

En accord avec la législation fiscale en vigueur, la société-mère Luxempart S.A. a constitué une réserve spéciale pour réduire la charge de l'impôt sur la fortune. Afin de se conformer à la législation concernée, la Société a décidé d'affecter à une réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune dû. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années suivant celle de sa constitution. Cette réserve est incluse dans le poste des « Réserves consolidées » et est de € 621 000 au 30 juin 2009 (fin 2008 : € 621 000).

### Réserve de réévaluation

Au 30 juin 2009, ce poste s'élève à € 230 564 468 (fin 2008 : € 224 773 994) et comprend essentiellement les plus et moins-values latentes émanant de la juste valeur des immobilisations financières selon les dispositions d'IAS 39.

### Réserve spéciale

Au 30 juin 2009, ce poste s'élève à € 9 445 899 (2008 : € 9 445 899) et comprend les plus-values nettes de cession sur titres immunisés fiscalement (Postes spéciaux avec quote-part de réserve). Ces plus-values, portées au passif du bilan, résultent de l'application de l'article 54 de la loi concernant l'impôt sur le revenu et doivent être réinvesties avant la fin du deuxième exercice d'exploitation suivant celui de l'aliénation. A défaut de réinvestissement dans les délais, ces plus-values seront extournées par le compte de profits et pertes au niveau des comptes sociaux et soumises à l'impôt.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Réserve consolidée

Les réserves de consolidation comprennent la variation des réserves des sociétés consolidées au courant de la période sous revue, ainsi que d'éventuels mouvements liés aux écritures de consolidation. Cette réserve reprend également les ajustements IFRS des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation. Le montant total de cette réserve au 30 juin 2009 s'élève à € 297 240 391 (2008 : € 275 958 756).

### Note 14 *Dettes à long terme*

(Chiffres en €)	06/2009	12/2008
Dettes fiscales	4 187 229	3 930 229
Autres dettes	147 082	15 281
<b>Total</b>	<b>4 334 311</b>	<b>3 945 510</b>

Les provisions pour impôts sont essentiellement localisées dans Audiolux S.A. et LUXEMPART S.A. Il s'agit des provisions fiscales pour l'impôt sur le revenu et l'impôt commercial communal des années antérieures.

### Note 15 *Dettes à court terme*

(Chiffres en €)	06/2009	12/2008
Dettes fiscales et sociales	304 500	194 092
Dettes commerciales	405 995	358 867
Autres dettes	191 972	49 569
<b>Total</b>	<b>902 467</b>	<b>602 528</b>

Les dettes commerciales et autres dettes proviennent essentiellement de sommes dues aux divers fournisseurs et prestataires de services dans le cadre de nos activités. La juste valeur des dettes à court terme ne diffère pas significativement de la valeur comptable.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

### Note 16 Liste des filiales et entités conjointes consolidées

#### a. Filiales consolidées par intégration globale

Société	Adresse	Taux d'intégration au 30/06/2009	Taux d'intégration au 31/12/2008	Activité
Audiolux S.A.	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	99,69%	99,56%	Holding - Média et Communication
Luxempart Capital Partners SICAR S.A. (anc. Audiocom S.A.)	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	100,00%	100,00%	Holding - Média et Communication

#### b. Entreprises associées et conjointement contrôlées consolidées par mise en équivalence

Société	Adresse	Taux d'intégration au 30/06/2009	Taux d'intégration au 31/12/2008	Activité
Groupe Utopia (**)	45, avenue J.F. Kennedy L - 1855 Luxembourg	54,64%	54,48%	Private Equity
Groupe Cegedel (*)	2, rue Thomas Edison L – 8080 Strassen	0,00%	15,65%	Energie
Luxempart-Energie S.A. (**)	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	0,00%	51,00%	Holding - Energie
Indufin S.A. (**)	Interlevenlaan, 15/B1 B-3001 Leuven / Haasrode	50,00%	50,00%	Private Equity
Indufin Capital Partner Sicar S.A. (**)	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	50,00%	50,00%	Private Equity
Vanoplast S.A. (**) (***)	161, Drève Richelle B-1410 Waterloo	50,00%	50,00%	Holding
Bergilux Holding S.A. (**) (***)	9b, Bd Prince Henri L-1724 Luxembourg	50,00%	50,00%	Holding
DS Care S.A. (**)	14, Rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg	45,05%	45,05%	Private Equity
QUIP Holding GmbH (**)	Thomas-Edison-Strasse 5-7 D-52499 Baesweiler	53,50%	54,34%	Private Equity

(\*) Société détenue par Luxempart Energie S.A.

(\*\*) Société sous contrôle conjoint

(\*\*\*) Société détenue par Indufin S.A.

# Luxempart Société Anonyme

## Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

La valeur de mise en équivalence de ces participations s'établit au 30 juin 2009 à € 45 003 848 (2008 : € 45 305 239) (note 4).

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, LUXEMPART S.A. a cédé sa participation dans Luxempart –Energie S.A. et de ce fait dans le groupe Cegedel.

### **Note 17 Dividendes**

(Chiffres en €)	06/2009	12/2008
Dividende de l'exercice antérieur payé au cours de l'exercice	16 121 427	12 926 413
<b>Dividende total payé au cours de la période</b>	<b>16 121 427</b>	<b>12 926 413</b>

Un dividende final de € 7 brut par action (€ 5,60 dividende ordinaire + € 1,40 de dividende extraordinaire), contre € 5,60 brut par action en 2008, à été payé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 au titre de l'exercice 2008.

### **Note 18 Principaux droits et engagements hors bilan**

Luxempart S.A., dans le cadre de son engagement de € 9 100 000, a versé € 3 456 260 pour l'augmentation de capital de DS Care S.A.. L'engagement restant s'élève à € 5 643 740.

Luxempart Capital Partners SICAR S.A. s'est engagé dans divers fonds d'investissement pour un montant total de € 12 507 490. Au 30 juin 2009, € 10 339 977 ont été versés.

### **Note 19 Méthodes comptables, changement de principes comptables**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, il n'y a pas eu de changement de principes comptables.

### **Note 20 Risques financiers**

Le risque majeur du Groupe est l'exposition de ses actifs financiers au risque de marché. La politique de gestion de ce risque est mise en place et est contrôlée par le Comité de Gestion, le Conseil d'administration et le Comité d'audit.

Au 30 juin 2009, les investissements dans les sociétés cotées représentent 38,58 % (fin 2008 : 55,43%) de l'actif net du Groupe.

Les investissements Groupe se concentrent essentiellement dans des sociétés cotées en bourse (Bourse de Luxembourg, Bourse de Bruxelles et Bourse de Paris). Le tableau ci-dessous présente l'investissement par classe d'actif sur base du total des actifs financiers.

	06/2009	12/2008
Investissement dans des sociétés cotées	61,04%	65,27%
Investissement en Private Equity	35,93%	30,28%
Investissement en Fonds de Private Equity	3,03%	4,45%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

# Luxempart

## Société Anonyme

### Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009

#### Gestion du risque de marché

Le risque de marché s'applique à la perte de valeur des actifs investis via la bourse en actions ou parts d'OPC. Ces titres sont cotés en bourse et ainsi soumis aux variations et aux risques inhérents aux marchés financiers. Il est possible qu'à un moment donné la valeur de tout ou partie de ces titres soit inférieure à la dernière valeur comptable arrêtée. Une analyse de sensibilité des actifs investis est reprise dans le tableau ci-dessous. Un intervalle de variation de + 10% à - 10% a été appliqué sur l'évaluation au 30 juin 2009. Cette variante influence les réserves et le compte de profits et pertes. Cette variable de risque est pertinente et raisonnablement possible. LUXEMPART a une vision à long-terme de ses participations et ne désinvestit donc pas systématiquement en fonction de la volatilité des cours. Néanmoins LUXEMPART effectue un suivi quotidien de l'évolution des cours de ses participations cotées.

(Chiffres en €)	-10%	-5%	+5%	+10%
Variation par le compte de profits et pertes	-318 745	-159 373	159 373	318 745
Variation par les réserves	-27 784 902	-13 892 451	13 892 451	27 784 902

#### Gestion du risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt consiste à couvrir (totalement ou partiellement) la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette soit par un taux d'intérêt fixe suivant une politique propre arrêtée par le Conseil d'Administration de chaque entité en fonction des besoins de celle-ci.

La durée moyenne du placement des dépôts à terme est de 30 jours et le taux moyen du 1<sup>er</sup> semestre 2009 est de 1,19%. A ce jour, le taux moyen est de 1,13%. L'analyse ci-dessous présente les impacts avant impôts qu'auraient d'éventuelles hausses ou baisses des taux d'intérêts sur le résultat du Groupe.

(Chiffres en €)	06/2009
Variable par rapport au taux moyen actuel	-73 693

#### Gestion du risque de change

Le Groupe investit principalement dans des positions dans la devise fonctionnelle du Groupe (EUR). Aucune position n'est investie dans une autre devise. Il n'y a pas d'exposition significative au risque de change.

#### Gestion du risque crédit

Le risque de crédit concerne le risque que des parties tierces contractantes ne respectent pas leurs engagements envers le Groupe lors de transactions avec celui-ci.

Chaque participation est responsable de la gestion du risque crédit suivant des modalités spécifiques les plus adaptées à la situation.

#### Gestion du risque de liquidité

Au 30 juin 2009, LUXEMPART n'a pas de dette financière et dispose d'un haut niveau de liquidité. Le risque de liquidité est faible.

#### **Note 21      Parties liées**

Le chiffre d'affaires inclut exclusivement les refacturations envers les entreprises mises en équivalence. Elles reprennent les frais administratifs et récupérations prestés par la maison mère.

# **Luxempart**

## **Société Anonyme**

### **Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2009**

#### **Note 22      *Evénements postérieurs à la clôture***

Début juillet, Luxempart a renforcé sa position dans Poweo en participant à l'augmentation de capital. Son pourcentage de détention est passé de 2,85% à 9,49% pour un investissement de € 19 401 020. De plus, Luxempart a versé, au 15 juillet 2009, € 3 725 726 dans le cadre de l'augmentation de capital de DS Care.

#### **Note 23      *Litiges***

Dans le cadre du procès introduit par Audiolux et d'autres actionnaires minoritaires de RTL Group contre Bertelsmann et autres, la Cour de cassation a renvoyé à la Cour de justice des communautés européennes la question de l'existence et de la portée, en droit communautaire, d'un principe général de droit consacrant l'égalité des actionnaires. A la suite des plaidoiries et des conclusions de l'avocat général qui ont eu lieu au cours du premier semestre 2009, l'arrêt de la Cour de justice est attendu pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. La réponse de la Cour de justice sera ensuite à examiner par la Cour de cassation en vue de l'arrêt qu'elle aura à rendre et qui devra également statuer sur les autres moyens de cassation actuellement en suspens.